



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 18 juin 2025 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**Règlement numéro 377-05-25 décrétant une
377-05-25 dépense de 1 254 863 \$ et un emprunt de 1 254 863 \$
pour l'acquisition d'un compacteur à déchets
reconditionné**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 septembre 2025 entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Fait à Val-d'Or, ce 3 septembre 2025

Original signé

La greffière de la MRC,
Me Marie-Hélène Bastien